

COMMUNAUTE DE COMMUNES DE LA TENAREZE
CONVOCATION A LA REUNION PUBLIQUE DU CONSEIL COMMUNAUTAIRE
(Exécution des articles L.2121.7, L.2121.10 du Code Général des Collectivités Territoriales)

Le Conseil communautaire se fera en **Visioconférence** (en distanciel en raison de l'état d'urgence sanitaire lié à l'épidémie de Covid-19) avec l'application Microsoft TEAMS le :

Vendredi 18 février 2022 à 18h30
Pas de présence dans les locaux de la CCT

Le Conseil sera retransmis en direct sur la chaîne YouTube de la Communauté de communes de la Ténarèze à l'adresse suivante et accessible directement depuis le site cc-tenareze.fr / onglet à droite / chaîne YouTube : https://www.youtube.com/channel/UCjCrJ_yJ_HBFUemSkIFZYAg?view_as=subscriber

ORDRE DU JOUR :

- 00 Communication des décisions prises par le Président par délégation du conseil communautaire ;
- 00Bis Approbation du procès-verbal de la séance publique du 07 décembre 2021 ;
- 00Ter Approbation du procès-verbal de la séance publique du 14 décembre 2021 ;
01. Nouveau conseiller communautaire suppléant ;
02. Désignation d'un nouveau membre de la CLECT ;
03. Avenant n°2 à la convention d'opération programmée d'amélioration de l'habitat de revitalisation rurale 2019-2023 (OPAH RR) ;
04. Convention de partenariat avec la MSA pour la réalisation des diagnostics vérifiant les critères de décence des logements ;
05. Groupement de commandes entre la commune de Condom, la Communauté de communes de la Ténarèze et le Centre Intercommunal d'Action Sociale (CIAS) de la Ténarèze pour le marché de conduite, d'entretien et dépannage des installations de chauffage, de production d'eau chaude sanitaire et de climatisation ;
06. Élection des délégués à la commission consultative des achats pour le groupement de commandes entre la commune de Condom, la Communauté de communes de la Ténarèze et le Centre Intercommunal d'Action Sociale (CIAS) de la ténarèze pour le marché de conduite, d'entretien et de dépannage des installations de chauffage, de production d'eau chaude sanitaire et de climatisation ;
07. SPANC – Contrôle des installations d'assainissement non collectifs ;
08. Centre Salvandy : phasage des travaux et plan de financement – Rectificatif erreur matérielle ;
09. Acquisition du bâtiment des Cèdres – Création d'un pôle ados ;
10. Création de deux emplois ;
11. Ouverture de crédits pour paiements anticipés ;
12. Débat sur la protection sociale complémentaire des agents de la Communauté de communes de la Ténarèze ;
13. Procédure de consultation du centre de gestion de la fonction publique territoriale du Gers dans le cadre de la passation d'une convention de participation et d'un contrat collectif d'assurance en matière de protection complémentaire santé ;
14. Questions diverses.

A Condom, le 11 février 2022

Président de la Communauté de
Communes de la Ténarèze,
Maire de Castelnau sur l'Auvignon,




Maurice BOISON